



**DIPLOME
D'UNIVERSITE**

Diplôme universitaire de Spécialisation en Contentieux Administratif



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Emilie DEBAETS, *maître de conférences*

Tarif de la formation : 650 euros

CANDIDATURES

Du 25 mai au 23 juin 2023
sur l'application eCandidatures :

<https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr/ecandidat-v2/>

PRÉSENTATION

Le diplôme universitaire « Contentieux administratif » est destiné à préparer au concours de conseiller de tribunal administratif, à la pratique et à l'examen d'avocat en droit public ainsi qu'à l'activité de juriste en entreprise ou au sein d'administrations publiques.

En partenariat avec le tribunal administratif de Toulouse et plusieurs cabinets d'avocats spécialisés en droit public, le diplôme est organisé autour de modules souples et adaptés aux besoins concrets de chaque type de métier : juge administratif, avocat, juriste d'entreprise ou d'administration publique.

Tous les cours, principalement dispensés par des magistrats et des avocats, sont organisés autour de l'étude de cas concrets et de véritables dossiers contentieux. Le diplôme étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, certains cours sont communs avec ceux d'une formation initiale (Master 2 ou FOAD).

Plusieurs entraînements seront proposés aux candidats aux concours et examens.

Les cours sont dispensés de septembre à décembre. Le stage (de 2 mois minimum) est à réaliser entre janvier et septembre dans un Tribunal administratif ou cour administrative d'appel, en cabinet d'avocat ou dans une structure traitant de contentieux administratif, selon le parcours choisi. Pour les étudiants inscrits en Master 2, le stage réalisé dans le cadre du Master peut se substituer à celui à réaliser dans le cadre du DU.

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :**
- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

- (Législation, convention de stage...)
- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

- <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES VISÉES :

La formation est destinée à donner une connaissance étendue de l'ensemble des procédures contentieuses utilisées devant les juges administratifs.

Formation à la rédaction :

- des notes du rapporteur d'un tribunal administratif ou d'une cour administrative d'appel
- d'une requête introductive d'instance devant le juge administratif
- d'un mémoire en défense
- d'une consultation juridique
- des cas pratiques et notes de synthèse des divers concours et examens.

MÉTIERS VISÉS :

Magistrat administratif,
Avocat spécialisé en droit public,
Juriste conseil en entreprise et collectivité publique.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

Etudiants titulaires d'une licence mention Droit ou d'un diplôme équivalent.
Agents publics en activité ou en formation.

L'admission au diplôme se fait sur décision du directeur sur dossier (lettre de motivation indiquant le choix du parcours, CV et dernier relevé de notes obtenu) ou, le cas échéant, à la suite d'un entretien préalable au cours duquel le candidat à l'inscription fera état de son parcours universitaire ou professionnel, de sa motivation et de son projet professionnel.

Candidature : du 25 mai au 23 juin 2023 sur l'application eCandidatures : <https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr/ecandidat-V2/>

Inscriptions administratives : modalités et calendrier :

- Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>
- Pour les personnes s'inscrivant pour la 1^{ère} fois à UT Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/premiere-inscription/tout-presentiel>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Les cours sont dispensés de septembre à décembre.
Volume horaire annuel : 84h CM + 16h30 TD

4 unités d'enseignement

DU	UE1 : Procédure juridictionnelle administrative générale – 33h : <ul style="list-style-type: none">- L'office du juge administratif - 9h CM- Délais et recevabilité du recours - 6 h CM- Instruction du recours - 6 h CM- Rédaction du jugement - 6 h CM- Procédures d'urgence - 6 h CM
	UE 2 : Pratiques des contentieux spéciaux – 42h : <ul style="list-style-type: none">- Pratique du contentieux de l'urbanisme - 9 h CM- Pratique du contentieux des contrats publics - 15 h CM- Pratique du contentieux des étrangers - 9 h CM- Pratique du contentieux de la responsabilité administrative et médicale - 9 h CM- Pratique du contentieux fiscal -9h CM
	UE3 : Mises en situation et préparation concours - 16h30 TD : <ul style="list-style-type: none">- Stage (durée minimale 2 mois)- Préparation à l'oral de concours (admission) – 1h30 TD / étudiant- Un parcours au choix :<ul style="list-style-type: none">* Parcours magistrat : entraînements à la note de rapporteur – 15h TD* Parcours avocat : rédaction d'actes (requêtes introductives) – 15h TD

CONTACTS

UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE

Bureau AR 137 bis (bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd06@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 42

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Emilie DEBAETS,
Maître de conférence en droit public
Courriel : emilie.debaets@ut-capitole.fr

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Préfabriqués – Parking Arsenal
suio-ip@ut-capitole.fr
05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
stages@ut-capitole.fr
05 61 63 37 35